

LA ZONE DE POLICE BRUXELLES-MIDI ne prend aucun risque

Avec Anderlecht, Forest et Saint-Gilles, la Zone de police Bruxelles-Midi gère des quartiers difficiles dans la capitale. Maintenir l'ordre lors des manifestations, intervenir pour des cambriolages et des effractions, le trafic de stupéfiants, la prostitution, la traite des êtres humains, l'encadrement des matchs de football, la sécurité des prisons : ce corps de police est confronté à de très nombreux risques. Grâce à une approche proactive au niveau du suivi médical, des visites d'entreprise et des formations en matière de prévention et de protection, Mensura aide l'équipe à rester en bonne santé et toujours opérationnelle.



Défi

- > Travail stressant, beaucoup de risques
- > Les arrêts de travail temporaires augmentent la charge de travail des agents en service
- > Besoin régulier d'interventions ad hoc et de conseils d'un service externe

Solution

- > Aide externe pour le suivi médical du personnel et la gestion des risques
- > Un médecin d'entreprise continuellement disponible
- > Forte interaction entre les services interne et externe pour la prévention et la protection

Avantages

- > Réactivité élevée
- > Gestion optimale des risques

« La Zone de police Bruxelles-Midi subit davantage de stress que les autres zones de la capitale. »

Pierre Carlier, médecin du travail



Dans les communes d'Anderlecht, Forest et Saint-Gilles, les agents de la Zone de police de Bruxelles-Sud doivent faire face au quotidien à des problèmes sociaux et à la violence. Il est donc logique de mettre en place une politique de prévention efficace pour éviter les problèmes de santé, les tensions entre collègues et les problèmes de burn-out, ou y apporter une solution », explique Pierre Carlier, médecin du travail en entreprise de Mensura. »

Les aspects légaux, mais pas seulement

Grâce à une présence régulière sur le terrain et des contacts étroits avec le service interne de prévention (SIPP), Mensura est en mesure de fournir des solutions adaptées. La police fait par exemple appel à Mensura pour des formations premiers secours, la gestion du stress, l'ergonomie et les mesures toxicologiques. Bénédicte Pietquin du SIPP de la Zone de police de Bruxelles-Midi : « Dans ce cadre, une attention particulière est accordée aux interventions sur le terrain durant lesquelles les agents sont confrontés à des actes de violence et des agressions. Les collaborateurs qui ont suivi une formation se montrent très enthousiastes. »

« Depuis 2011, tous les risques auxquels chaque collaborateur est confronté sont inventoriés et mieux gérés. »

Bénédicte Pietquin, SIPP

Gestion de crise

La disponibilité permanente est un deuxième atout dans la collaboration. « Parallèlement au planning annuel établi, certaines situations requièrent une intervention urgente », dit Pierre Carlier. « En tant que médecin du travail en entreprise de la zone de police, je suis joignable par téléphone ou par e-mail. S'il n'est pas possible d'intervenir immédiatement, je veille à ce qu'une solution soit apportée dans le courant de la semaine », précise-t-il. « Dans le cas de la crise de la fièvre Ebola, par exemple, il était capital d'éviter toute vague de panique et d'insérer des moments d'information et des formations. »

Les médecins du travail en entreprise et les psychologues de Mensura apportent également leur aide lorsque des manifestations sont organisées à Bruxelles. « Lors des émeutes survenues fin 2014, plusieurs dizaines de policiers se sont retrouvés à l'hôpital. La charge de travail du groupe de collaborateurs encore actifs s'en est trouvée accrue. Dans de telles situations, nous contribuons à canaliser les tensions et à favoriser la réintégration au travail des policiers blessés. »

Reprise du travail : un exercice d'équilibre

Toute absence de 4 semaines au moins est suivie d'un examen de reprise du travail. Là aussi, le médecin a une mission délicate. « Si l'agent qui reprend le travail ne peut pas être immédiatement renvoyé sur le terrain, allons-nous lui confier temporairement une tâche plus légère ? Il n'est pas évident d'accorder des dispenses en raison du manque d'effectifs. En même temps, une personne qui n'est pas apte à travailler ne peut pas apporter une protection totale au citoyen ou à ses équipiers. Il faut donc rechercher un équilibre, en étroite collaboration avec le responsable et le conseiller interne en prévention. »

Plus de clarté

Afin de bien connaître les conditions de travail de la zone de police bruxelloise, des visites d'entreprise sont organisées chaque année dans dix de ses bâtiments. « Nous avons ainsi l'occasion de contrôler et éventuellement d'améliorer la qualité des équipements, les objectifs du travail et l'environnement (qualité de l'air et de la lumière) », dit le médecin du travail en entreprise Pierre Carlier. Par ailleurs, les émissions de plomb sont mesurées dans les stands de tir. Depuis que Mensura a remporté l'appel d'offres public de la zone de police en 2011, tous les risques au sein du corps de police ont été inventoriés. Bénédicte Pietquin le confirme : « Les risques sont connus et mieux gérés pour chaque collaborateur. Nous avons de surcroît une vue claire sur tous les examens effectués et programmés. Parallèlement, en tant qu'employeur, nous pouvons chaque mois, tout comme nos travailleurs, poser des questions ou soulever des points à améliorer. Des propositions concrètes sont ensuite rapidement formulées. »